



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étiquetage informatif

Question écrite n° 70757

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la transposition de la directive 2001/18/CE relative à la dissémination d'OGM dans l'environnement. De nombreux Français s'inquiètent des effets que l'autorisation des OGM pourrait avoir sur l'environnement, l'agriculture ainsi que leur propre santé. L'absence d'analyse précise des risques, tant à moyen qu'à long termes, devrait permettre de réaffirmer le principe de précaution. Par conséquent, il aimerait savoir quelles mesures elle envisage de prendre à propos des OGM et si elle envisage de généraliser un étiquetage des produits issus d'animaux nourris avec des aliments OGM afin de permettre un choix en toute connaissance de cause.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la transposition de la directive 2001/18/CE relative à la dissémination d'OGM dans l'environnement, qui doit permettre d'assurer un niveau élevé de protection environnementale et sanitaire et garantir la liberté de choix des agriculteurs et des consommateurs. Le Gouvernement finalise actuellement le projet de transposition de la directive 2001/18/CE. Cette directive conditionne toute autorisation à une procédure préalable très stricte d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux. Le projet de loi sera prochainement soumis au Parlement. Ces mesures viendront compléter celles du règlement 1830/2003/CE relatif à la traçabilité et à l'étiquetage des OGM. Ce règlement définit notamment les conditions d'étiquetage des OGM destinés à l'alimentation humaine et animale, permettant de fournir une information claire et pertinente au consommateur. Selon le règlement 1830/2003/CE, les obligations d'étiquetage ne s'appliquent pas aux produits issus d'animaux ayant consommé des OGM. L'alimentation par des OGM n'entraîne en effet pas de modification génétique de l'animal.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70757

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7258

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10568